

Calendrier de formation pour l'année universitaire 2021-2022

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret n°2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret du 31 mai 2019 portant nomination de Jean-François PINTON dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu la décision n° 2021-025 du 11 mars 2021 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon,

Vu le règlement des études,

Vu l'avis du CEVE du 1^{er} juillet 2021,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 9 juillet 2021, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à la majorité des suffrages exprimés le calendrier de formation pour l'année universitaire 2021-2022, conformément au document joint.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 24

Nombre de voix favorables : 16

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 8

Fait à Lyon, le 9 juillet 2021,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON



Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon.

Date de transmission au MESRI : 13/07/2021

Date de publication sur le site internet de l'Ecole : 13/07/2021



Calendrier de formation de l'ENS de Lyon – année 2021-2022

VP Études

Cours

Année universitaire 2021-2022 :

Début : 16 août 2021

Fin : 30 septembre 2022

- **Semestre 1** : du lundi 20 septembre 2021 ⁽¹⁾
au mercredi 22 décembre 2021
- **Date de début du Semestre 2** : lundi 10
janvier 2022

(1) -sous réserve de la finalisation de la circulaire de rentrée

-quelques formations, notamment certains masters dont les masters FEADéP, commenceront les cours avant le 20 septembre



Dates limites de soutenance des mémoires/stages

- **1^e session** : vendredi 17 juin 2022
- **2^e session** : vendredi 9 septembre 2022

Congés

- **Toussaint** : du samedi 30 octobre au dimanche 7 novembre 2021 inclus.
- **Noël** : du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 inclus.
- **Hiver** : du samedi 19 février au dimanche 27 février 2022 inclus.
- **Printemps** : du samedi 23 avril au dimanche 1^{er} mai 2022 inclus.
- **Ascension** : du jeudi 26 mai au dimanche 29 mai 2022 inclus.

Créneaux banalisés

- Cours pour Non Spécialistes : **chaque lundi** de 16h30 à 18h30
- Pratiques sportives, activités culturelles ou associatives : **chaque jeudi après-midi**
- « Journée Parcours et Carrières » : **18 novembre 2021** (après-midi)
- Rencontre entre le jury du concours d'entrée et les professeurs de CPGE littéraires : **19 novembre 2021** (après-midi)
- Semaine de ski : **du 23 au 29 janvier 2022**

Calendrier des CPES (1/2) :

Filière littéraire

- Cours : du lundi 6 septembre 2021 au vendredi 3 juin 2022
- Congés :
 - Toussaint : du 23 octobre au 07 novembre 2021 inclus.
 - Noël : du 18 décembre 2021 au 02 janvier 2022 inclus.
 - Hiver : du 12 au 27 février 2022 inclus.
 - Printemps : du 16 avril au 01 mai 2022 inclus.

Calendrier des CPES (2/2) :

Filière scientifique

- Cours : du lundi 6 septembre 2021 au vendredi 17 juin 2022
- Congés :
 - Toussaint : du 23 octobre au 07 novembre 2021 inclus.
 - Noël : du 18 décembre 2021 au 02 janvier 2022 inclus.
 - Hiver : du 12 au 27 février 2022 inclus.
 - Printemps : du 16 avril au 01 mai 2022 inclus.